RECOAM (Projet)

Pour la plupart des espèces de raies, les connaissances sur la biologie et l'écologie mais aussi sur la structure des populations et sur les effectifs restent encore limitées. Il est alors difficile pour les scientifiques d'émettre des avis sur le [...]

Thématique : Espèces pêchées ou élevées, stocks | Localisation : France | Filière : Pêche, Pêche embarquée

| X | Projet : Terminé |
|----|--|
| 74 | Porteurs du projet : Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens (APECS), |
| | Financeurs: Agence des aires marines protégées / Office Français de la Biodiversité, France Filière Pêche (FFP), |

Contexte

Pour la plupart des espèces de raies, les connaissances sur la biologie et l'écologie mais aussi sur la structure des populations et sur les effectifs restent encore limitées. Il est alors difficile pour les scientifiques d'émettre des avis sur le statut de ces espèces. Pour les espèces exploitées, il est également difficile de définir les unités de gestion à considérer, d'émettre un avis sur l'état de ces stocks et de faire des recommandations pour une gestion efficace. Le risque est alors de voir la mise en place de règlements à l'efficacité incertaine et difficiles à justifier auprès des professionnels de la pêche car non fondés sur un avis scientifique. Ce constat concerne notamment cinq espèces présentes dans les eaux côtières de France métropolitaine, en Atlantique et en Manche : la raie brunette (Raja undulata), la raie lisse (Raja brachyura), la raie mêlée (Raja microocellata), la raie bouclée (Raja clavata) et la raie douce (Raja montagui). Ces espèces sont particulièrement mal connues car difficiles à échantillonner lors des campagnes scientifiques habituelles, en raison notamment de leurs distributions côtières et à priori morcelées. Par ailleurs, mêmes si les choses se sont améliorées ces dernières années, les données de pêche (données de débarquement et de ventes en criée) sont difficilement exploitables pour certaines de ces espèces qui ont tendance à être enregistrées sous des noms erronés (raie lisse et raie douce notamment). Les données antérieures à 2009, année d'introduction dans la réglementation européenne de l'obligation de déclaration séparée de plusieurs espèces de raies, sont encore plus compliquées à utiliser car plusieurs espèces pouvaient en plus être déclarées sous un même nom.

Objectifs

- ✓ Apporter des éléments sur la biologie et notamment la taille à maturité sexuelle
- Etudier les mouvements horizontaux et mieux comprendre l'utilisation de l'espace
- ✓ Préciser la structure des populations

Actions

Pour atteindre les objectifs fixés, plusieurs actions ont été envisagées :

- la collecte de données biologiques (stade de maturité sexuelle en particulier) à l'occasion de marées dédiées réalisées en partenariat avec des navires de pêche professionnelle,
- l'analyse des captures réalisées lors de ces marées dédiées,
- la mise en œuvre d'un programme de marquage conventionnel,
- l'étude de la structure génétique des populations, sauf pour la raie bouclée. En effet, cette espèce a déjà fait l'objet d'une telle étude par une équipe britannique (Chevolot et al. 2006). La collecte d'échantillons a néanmoins été prévue pour pouvoir alimenter une éventuelle suite aux travaux réalisés.

Résultats

Raie brunette

• Les résultats tendent à mettre en évidence des différences entre la population en Manche et celle du golfe de Gascogne

• Maturité sexuelle tardive de l'espèce

Autres raies

- Le secteur du golfe Normand Breton laisse penser qu'il est important pour la totalité des phases du cycle de la raie lisse
- Le faible nombres de données sur les autres espèces de raies capturées ne permet pas de statuer sur une conclusion.



Documents



Rapport final